

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Arrêté n° 438 du 17 AVR. 2017

fixant la liste nominative des membres du comité scientifique du département d'électronique de la faculté de technologie à l'université Hassiba Benbouali- Chlef

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

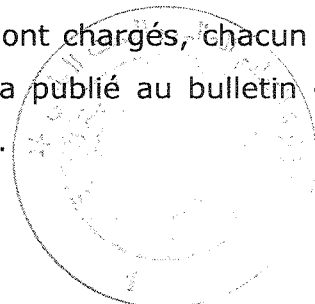
- Vu le décret présidentiel n°15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n° 01-209 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001, modifié et complété, portant création de l'université de Chlef ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université ;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El-Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013 fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Vu le procès-verbal d'élection des représentants des enseignants au comité scientifique du département d'électronique de la faculté de technologie à l'université Hassiba Benbouali- Chlef du 08 Février 2017;

A R R E T E

Article 1^{er}: En application des dispositions de l'article 48 du décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer la liste nominative des membres du comité scientifique du département d'électronique de la faculté de technologie à l'université Hassiba Benbouali- Chlef.

Article 02 : La liste nominative des membres du comité scientifique du département d'électronique de la faculté de technologie à l'université Hassiba Benbouali- Chlef, est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 03 : Le directeur général des enseignements et de la formation supérieurs et le recteur de l'université Hassiba Benbouali- Chlef, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.



fixant la liste nominative des membres du comité scientifique du département d'électronique de la faculté de technologie à l'université Hassiba Benbouali- Chlef

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	GUENAD Boumediene	Maitre de conférences classe « B », président du comité scientifique du département
2	BENZOUAOUI Ahmed	Chef du département
3	BOUKHOBZA Abdelkader	Professeur
4	KHOUIDMI Houari	Maitre de conférences classe « B »
5	ZITOUNI Ahmed	Maitre de conférences classe « B »
6	KADDAI Abdellah	Maitre de conférences classe « B »
7	MEDDAHI Youssef	Maitre de conférences classe « B »
8	BESSEDIK Boubaker	Maitre assistant classe « A »
9	AISSAOUI Ahmed	Maitre assistant classe « A »

